Envoyé en préfecture le 16/07/2021
Reçu en préfecture le 19/07/2021
Affiché le
ID : 084-298401712-20210617-20218016-DE

DEPARTEMENT
**VAUCLUSE**

ARRONDISSEMENT
**APT**

**DELIBERATION**
**N°2021/016**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
## 425 CHEMIN DU PERUSIER
## 84 300 TAILLADES

## SEANCE DU 17 JUIN 2021

| | |
|---|---|
| SYNDICS TITULAIRES | 6 |
| QUORUM | 4 |
| SYNDICS PRESENTS | 6 |
| VOTES POUR | 6 |
| VOTES CONTRE | 0 |
| ABSTENTIONS | 0 |

**PRESENTS :** Mr HONORAT GUY Président
Syndic titulaire : LIENS Charles – NOUGUIER Marie Claude – LE FAOU Michel
Excusés : PELISSIER Laurence - DEVINE Marc
Syndic suppléant : OLIVIER Denis – CAPELLO Jean Pierre -

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept juin, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :** ELECTION DU PRESIDENT

==========

Suite à l'élection lors de l'assemblée générale des propriétaires du 3 JUIN 2021 de 2 syndics titulaires Madame NOUGUIER Marie Claude et Monsieur HONORAT Guy, ainsi qu'un syndic suppléant Monsieur CAPELLO Jean Pierre, la commission syndicale doit procéder à l'élection de son président et vice - président.

Monsieur HONORAT Guy propose sa candidature au poste de Président et Mr LIENS Charles sa candidature au poste de vice-président.

**Ouï l'exposé du Président** : la commission syndicale approuve la candidature de Mr HONORAT au poste de président et de Mr LIENS Charles au poste de vice-président et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Mr HONORAT GUY

ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF
425, Chemin du Périsier
84300 LES TAILLADES